

MAGAZINE Carca Santé

CPTS BASSIN CARCASSONNAIS - N°4 - SEPTEMBRE 2026

On échange
la CPTS, concrètement

Gala de la Santé
2^e édition : tout savoir

UN TERRITOIRE VIVANT ! POUR
VOTRE SANTÉ, NOUS INNOVONS





© Ludo Charles

Prendre soin les uns des autres

Prendre soin les uns des autres : n'est-ce pas là notre devoir ? Bien entendu. Mais n'est-ce pas là, aussi, une exigence qui s'exerce bien au-delà du cabinet, de l'officine ou de la salle de soins ? Cela ne constitue-t-il pas la colonne vertébrale d'une CPTS ? Nous le pensons. Tout comme nous considérons que nous devons assumer collectivement cette mission.

Prendre soin de ceux qui soignent est aussi notre devoir en tant que communauté professionnelle structurée. Et cela commence par reconnaître que l'engagement quotidien de chaque professionnel de santé repose sur un équilibre fragile entre la vie professionnelle et la vie personnelle, entre la pression du soin et la nécessité de se préserver. Nous considérons que cet équilibre n'est pas accessoire, qu'il conditionne même directement la qualité et la continuité de l'offre de soins sur notre territoire.

Nous n'avons jamais manqué de le souligner : un professionnel épuisé, isolé ou peu intégré dans un réseau de pairs, c'est une ressource précieuse qui s'érode. À nos yeux, la CPTS a donc aussi ce rôle de veiller à ce que

personne n'exerce seul face à ses responsabilités. C'est dans cet esprit que s'est inscrit, l'an dernier, notre premier Gala de la Santé. Concept et format inédit aux airs de pari un peu fou, mais dont le succès et les retombées témoignent d'un besoin réel, qui n'était jusque-là pas vraiment exprimé : celui de se connaître autrement, de se reconnaître mutuellement, de comprendre les réalités et les contraintes de chacun, de tisser des liens qui, demain, faciliteront une orientation, une collaboration, une décision partagée.

Nous le disons, nous l'écrivons, nous le signons : la solidarité professionnelle ne se décrète pas, elle se construit dans le temps par ces moments qui semblent informels mais qui sont en réalité fondateurs. L'envie de recommencer est unanime. Parce que le Gala de la Santé n'est pas un événement parmi d'autres : c'est un outil au service de la cohésion du réseau, et donc, indirectement, au service des patients. On se retrouve le 3 décembre.

**Dr Anne Mandonnaud
et le Bureau de la CPTS Bassin Carcassonnais**

la solidarité
professionnelle
ne se décrète
pas, elle se
construit dans
le temps.

S'INSCRIRE
AU GALA



CarcaSanté. Magazine gratuit édité par la CPTS Bassin Carcassonnais tiré à 1 000 exemplaires.
Directrice de publication : Anne Mandonnaud. Rédaction : Xavier Paccagnella - xavier.paccagnella@live.com
Conception graphique : hypergraphic.fr. Photo de Une : magnific.com/adobestock.com. Impression : JF Impression. Publication : juillet 2026. N° ISSN : demande en cours.



Merci à tous les acteurs et
contributeurs de notre revue, qui
par leur expertise et leur disponibilité,
contribuent à son succès et à son utilité !

SOMMAIRE

ON SE DIT TOUT

06 Retour sur les temps forts des derniers mois.

10 Album photos : le terrain, lieu d'expression de notre raison d'être



ON EN PARLE

16 Innover en santé : notre CPTS a de la ressource

Moteur d'innovation territoriale, la CPTS ne manque pas d'idées pour améliorer la santé de proximité. Concrètement, elle développe des protocoles de coopération et des parcours coordonnés qui fluidifient la prise en charge des patients chroniques ou fragiles. Pour dynamiser le territoire et attirer de nouveaux professionnels, elle mise sur des événements fédérateurs qui créent du lien et valorisent l'exercice local. Côté outils, elle innove sur tous les supports : plateformes numériques partagées, messageries sécurisées, mais aussi une bibliothèque numérique inédite accessible à tous. Sans oublier l'accès direct à certains professionnels, qui non seulement réduit les délais pour nos patients, mais soulage le corps soignant tout entier en réduisant la pression globale.





ON ÉCHANGE

26 Gouvernance et projets : pourquoi ils ont choisi de s'engager au sein de la CPTS

Interview croisée avec le Dr Mazen Nukkari, vice-président, et Alexandrine Comméléra, infirmière et trésorière adjointe.

ON A BESOIN DE VOUS

30 Retrouvons-nous au prochain Gala de la Santé

La première édition du Gala de la Santé a démontré qu'une soirée peut transformer durablement un territoire de santé. Près de 300 professionnels réunis, des liens inédits tissés au fil des échanges, une vague d'adhésions à la CPTS... Et une conviction partagée : il fallait recommencer. **Rendez-vous est donc donné le 3 décembre prochain au Dôme de Carcassonne pour une deuxième édition pleine de promesses !**



ON EST LÀ

34 Contacts et liens utiles

- Cartographie territoriale
- Composition du Bureau et du Conseil d'administration



Vaccination : sensibiliser aujourd'hui pour mieux protéger

Si la vaccination demeure l'un des leviers les plus efficaces de prévention, les couvertures vaccinales restent aujourd'hui insuffisantes pour plusieurs vaccins, notamment chez certains publics fragiles.

Face à ce constat, la CPTS multiplie les actions de sensibilisation. Au printemps dernier, dans le cadre de la Semaine Européenne de la Vaccination (SEV), dont la thématique portait cette année sur la vaccination des adolescents et des jeunes adultes, une action ainsi a été menée en partenariat avec la MSP Pierre Blanche auprès des étudiants et du personnel du Purple Campus de Carcassonne. Les 500 étudiants de cet établissement ont bénéficié de deux séances d'information consacrées à l'importance de la vaccination, à la vérification des statuts vaccinaux et aux recommandations en vigueur. À l'issue de ces temps d'échanges, les étudiants et les salariés de l'établissement avaient la possibilité de prendre rendez-vous afin de se mettre à jour. ■



Préserver la continuité de l'accès aux soins

Depuis plus d'un an, la CPTS a mis en place un dispositif destiné à faciliter l'accès aux soins des patients sans médecin traitant ou rencontrant des difficultés de prise en charge. Il concerne notamment les patients atteints d'affections de longue durée (ALD), les personnes sans suivi médical régulier ou celles nécessitant une orientation spécifique dans leur parcours de soins.

Simple ! Les demandes sont centralisées via un formulaire accessible sur le site internet de la CPTS. Une fois la demande enregistrée, chaque patient est recontacté individuellement par Sandra Gry, chargée de mission « accès aux soins ».

Aller plus loin. Au-delà de l'orientation, un travail d'accompagnement est réalisé pour faciliter la constitution des



© stock.adobe.com

dossiers médicaux et accélérer les prises en charge. Lorsque cela est nécessaire, les patients peuvent être orientés vers le dispositif de téléconsultation OMEDYS. Sandra peut alors les accompagner dans les démarches, prendre les rendez-vous et expliquer le fonctionnement du suivi médical à distance. La plateforme permet notamment d'assurer une continuité des soins grâce à des consultations médicales récurrentes et à la constitution d'un dossier médical sécurisé, directement intégré au logiciel utilisé par les médecins du dispositif.

Essentiel. Cette mission repose également sur un important travail de médiation en santé. Les nouveaux dispositifs tels que DALIA ou OMEDYS peuvent parfois susciter des interrogations ou des inquiétudes chez les patients. L'accompagnement personnalisé permet de rassurer. ■

Diabète et accessibilité : deux nouvelles BD

Deux bandes dessinées pédagogiques dédiées au diabète viennent d'être publiées sur la plateforme SantéBD : Le diabète, c'est quoi ? et Rester en bonne santé avec un diabète de type 2. Réalisées en format FALC (Facile à Lire et à Comprendre), elles s'adressent aux patients ayant besoin d'une information simplifiée et accessible. Ces supports ont été co-construits et validés par la Fédération Française des Diabétiques et Diabète Occitanie, avec la participation active du Dr Marie-Christine Chauchard, médecin diabétologue, et de Julie Paillart Malcor, chargée de projets. Grâce à leurs illustrations, ces BD visent à faciliter le dialogue entre patients et soignants et à favoriser un meilleur suivi au quotidien. Elles sont personnalisables et librement accessibles sur santebd.org —



Violences faites aux femmes : pris sur le vif !

Les violences faites aux femmes demeurent un sujet de société et d'actualité. Leur repérage, leur prise en charge et la protection des victimes nécessitent une collaboration étroite entre les professionnels de santé et les acteurs de la justice. Dans ce contexte, le Réseau Périnatalité Occitanie propose des webinaires visant à favoriser une compréhension partagée des enjeux liés aux violences en période périnatale. Replays envoyés à tous les inscrits !



© magnific.com

PROCHAINES DATES :

- **9 octobre 2026** / 12h30 > 13h30. Violences, grossesses et mineures : spécificités médico-légales et protection. Inscription >>>
- **5 novembre 2026** / 12h30 > 13h30. Évolution des violences et réponses judiciaires : articulation Santé-Justice. Inscription >>>



À noter également : l'hôpital de Carcassonne accueille depuis le 7 avril 2026, la **Maison des Femmes de l'Ouest Audois** (1060, chemin de la Madeleine, Carcassonne, Tél. 04 68 24 28 70), qui accompagne les femmes victimes de violences. —

Santé mentale : éviter les prises de tête

Face à la raréfaction des professionnels en santé mentale, la CPTS participe activement aux réflexions engagées sur le territoire afin d'améliorer l'orientation et l'accompagnement des patients.

« Il n'y a quasiment plus de psychiatres sur le territoire et les professionnels libéraux sont peu nombreux. Malgré ce constat, nous devons nous organiser pour proposer des réponses adaptées à la population », explique Myriam Khreiché, référente du dossier au sein de la CPTS. La CPTS participe actuellement à plusieurs dynamiques territoriales, notamment au Conseil Local de Santé Mentale (CLSM) et aux travaux du Projet Territorial de Santé Mentale (PTSM), porté avec le soutien de l'ARS Occitanie. Ces démarches visent à mieux coordonner les acteurs et à structurer un véritable parcours de santé mentale à l'échelle du territoire. Pour compléter ces dispositifs, un groupe de travail* spécifique à la CPTS s'est réuni le 29 juin. Objectif : identifier des solutions concrètes et adaptées aux réalités locales. ■

© magnific.com



***COMPOSITION DU GT SANTÉ MENTALE :**

- 5 psychologues (hospitaliers et libéraux)
- 1 psychiatre
- 2 IPA en psychiatrie et santé mentale
- 1 médecin (CSAPA hospitalier)
- 1 IDE / hypnothérapeute (CMP)
- 1 directrice de projet santé (Carcassonne Agglo)
- 1 représentant de l'UNAFAM (proche aidant bénévole)
- 2 chargées de mission et 1 directrice CPTS

À l'écoute de la jeunesse

Depuis trois ans, la CPTS mène des actions de prévention santé auprès des étudiants du Purple Campus à Carcassonne.

Afin d'adapter ses actions au plus près des attentes des étudiants, la CPTS a lancé cette année une enquête auprès des jeunes pour les sonder sur leurs besoins aussi bien en termes de santé physique que de bien-être psychologique. Plus de 150 questionnaires ont été recueillis.

« Notre objectif est d'inscrire nos actions dans une démarche d'amélioration continue. Nous voulons mesurer leur impact et mieux comprendre les attentes des jeunes afin d'adapter nos interventions », souligne Myriam Khreiché.

Parallèlement, la CPTS a renforcé ses actions de prévention en santé sexuelle auprès des étudiants du Purple Campus et, pour la première fois cette année, auprès des élèves de l'IFMS. Plus de 160 jeunes ont participé à ces sessions animées par une conseillère conjugale et familiale, une sage-femme et des infirmiers (CEGIDD, santé publique, MDA) et qui abordaient autant les infections sexuellement transmissibles (IST) que la contraception, la vaccination, les notions de consentement, de respect de soi et des autres ou encore la santé mentale. Une sensibilisation essentielle alors que les professionnels constatent une augmentation des IST et une baisse de l'utilisation du préservatif chez les jeunes adultes. ■



© stock.adobe.com

Une formation sans douleur

L'évaluation et la prise en charge de la douleur peuvent parfois varier d'un professionnel à l'autre. Pour favoriser des pratiques communes et renforcer la qualité des soins, la CPTS a tenu à organiser en septembre, en partenariat avec l'Hospitalisation à Domicile (HAD) de Carcassonne, une soirée de formation dédiée.

« La douleur est le dénominateur commun de notre métier. Nous sommes tous amenés à l'évaluer lors de nos interventions. Il est important que nous utilisions les mêmes échelles et les mêmes repères afin de mieux communiquer entre professionnels et d'assurer un suivi optimal des patients », explique Delphine Belmas, référente de l'action et infirmière libérale. Cette formation gratuite se déroulera en deux temps : le premier, pour revenir sur les fondamentaux de l'évaluation de la douleur, sur les traitements disponibles et sur l'importance de réévaluer régulièrement les patients à toutes les étapes du traitement. Le second, pour un atelier pratique autour des PCA, ces dispositifs sécurisés permettant l'administration précise de traitements antalgiques. « Certains infirmiers libéraux peuvent être réticents à manipuler ces équipements. Cette formation a aussi pour objectif de les familiariser avec ces outils et de renforcer leur confiance dans



© Eugène Barmin

leur utilisation », souligne Delphine Belmas. Destinée principalement aux infirmiers libéraux du territoire, la formation s'est aussi ouverte aux médecins et autres professionnels de santé adhérents de la CPTS. Une occasion de renforcer ses compétences tout en partageant les bonnes pratiques autour d'un sujet qui nous concerne tous. ■

La CPTS prépare (déjà !) son futur projet de santé

La CPTS du Bassin Carcassonnais a engagé la réflexion sur son prochain projet. Lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai dernier, adhérents et partenaires ont participé à des groupes de travail afin d'identifier les besoins prioritaires du territoire. Coordination ville-hôpital, santé mentale, attractivité des professionnels de santé et prévention ont notamment émergé comme enjeux majeurs.

► Un questionnaire à destination des professionnels de santé du territoire est disponible : scannez le QR code ci-contre pour partager vos idées et vos besoins de terrain.



► Retrouvez la synthèse de l'Assemblée Générale Ordinaire.

FAIRE AVANCER LA SANTÉ

L'album photo de nos rencontres

Coordonner les acteurs, imaginer de nouvelles solutions et construire des réponses adaptées aux besoins de la population : telle est notre ambition. Tout au long de l'année, les groupes de travail, les instances de gouvernance et les partenariats institutionnels permettent de faire émerger des projets structurants au service de l'accès aux soins, de la prévention et de la réduction des inégalités de santé. Une dynamique collective indispensable pour préparer la santé de demain sur notre territoire. —



Réunion inter-CPTS et CPAM de l'Aude autour des enjeux territoriaux de santé – 9 juin 2026.



Photos : © Ludo Charles

Réunion du groupe de travail Prévention – 23 mars 2026.



Assemblée Générale Ordinaire de la CPTS – 21 mai 2026.



Réunion du groupe de travail Accès aux soins en présence du Dr Viguié, neuropédiatre au Centre Hospitalier de Carcassonne – 30 mars 2026.



Soirée du comité éthique consacrée à la virtualisation du soin – 22 janvier 2026.



Lancement du projet de médiation en santé porté avec le Centre de Santé Intercommunal de Carcassonne Agglo – 17 mars 2026.

ACCOMPAGNER CEUX QUI SOIGNENT

Prendre soin de la population passe aussi par le soutien apporté aux professionnels de santé. Consciente des défis auxquels ils sont confrontés, la CPTS propose des temps de rencontre, de réflexion et de ressourcement favorisant les échanges interprofessionnels, le partage d'expériences et la qualité de vie au travail. Bien-être, éthique, prévention de l'épuisement professionnel ou cohésion territoriale : autant de sujets qui participent à renforcer une communauté de soignants engagée au service des patients. ■



Soirée bien-être dédiée aux professionnels de santé – 28 mai 2026.



Premier atelier Qi Gong organisé pour les soignants du territoire – 19 février 2026.



Galette des soignants : un moment convivial pour échanger et construire ensemble – 28 janvier 2026.



Projection-débat du film « En première ligne » organisée par le comité éthique – 2 avril 2026.

Photos : © Ludo Charles

SENSIBILISATION ET ACTIONS DE TERRAIN

Aller à la rencontre des habitants, informer et prévenir. Aux côtés de nombreux partenaires du territoire, nous multiplions les actions de terrain pour sensibiliser les différents publics aux enjeux de santé. Items concernés : obésité, dépistage des cancers, vaccination ou encore santé sexuelle. ■



Journée mondiale de l'obésité au Centre Hospitalier de Carcassonne – 11 mars 2026.



Le « Colon Tour » sensibilise le public à l'importance du dépistage du cancer colorectal – 12 mars 2026.

Photos : © Ludo Charles



Sensibilisation à la vaccination auprès des étudiants du Purple Campus – Mars 2026.



Après-midi dédiée à la santé sexuelle auprès des étudiants infirmiers de l'IFMS de Carcassonne – 15 janvier 2026.

PRENDRE SOIN DE NOS AÎNÉS

Parce que le bien-vieillir constitue un enjeu majeur de santé publique, la CPTS développe tout au long de l'année des actions destinées à préserver le bien-être physique, psychologique et social des seniors. Ateliers créatifs, moments de convivialité, valorisation des parcours de vie ou encore prévention en santé : ces initiatives contribuent à lutter contre l'isolement, à favoriser le lien social et à promouvoir une approche positive du vieillissement auprès des habitants de notre territoire. ■



Vernissage de l'exposition photo « Atelier bien-être seniors » aux Jardins d'Arcadie – 30 mars 2026.



Photos : © Ludo Charles



Atelier bien-être seniors à la Résidence Domitys de Carcassonne – 11 juin 2026.

Retrouvez l'ensemble de nos événements (photos, agenda...) sur nos réseaux sociaux





DOSSIER

Un territoire vivant ! L'innovation au service de la santé

Moteur d'innovation territoriale, la CPTS ne manque pas d'idées pour améliorer la santé de proximité. Concrètement, elle développe des protocoles de coopération et des parcours coordonnés qui fluidifient la prise en charge des patients chroniques ou fragiles. Pour dynamiser le territoire et attirer de nouveaux professionnels, elle mise sur des événements fédérateurs (rencontres interprofessionnelles, journées de sensibilisation...) qui créent

du lien et valorisent l'exercice local. Côté outils, elle innove sur tous les supports : plateformes numériques partagées, messageries sécurisées, mais aussi une bibliothèque numérique inédite accessible à tous... Sans oublier l'accès direct à certains professionnels, qui non seulement réduit les délais pour nos patients, mais soulage le corps soignant tout entier en réduisant la pression globale.

RETOUR SUR LES INITIATIVES PHARES À TRAVERS 3 EXEMPLES :

- Les IPA au cœur des parcours de soins
- Les outils numériques à la disposition des professionnels de santé
- L'accès direct aux métiers de kiné, d'orthophoniste et d'IPA

Insuffisance cardiaque et post-AVC : sécuriser le retour à domicile



© magnific.com

Mieux accompagner les patients après une hospitalisation pour insuffisance cardiaque ou accident vasculaire cérébral : c'est l'ambition des parcours de soins que déploie actuellement la CPTS du Bassin Carcassonnais. Encore rares à l'échelle nationale, ces dispositifs reposent sur une coordination étroite entre l'hôpital et les professionnels de santé de ville afin de prévenir les complications, limiter les réhospitalisations et sécuriser le retour à domicile des patients les plus fragiles.

L'insuffisance cardiaque et les suites d'un AVC figurent parmi les situations les plus complexes à prendre en charge après une hospitalisation. Le retour à domicile constitue une période sensible, marquée par la multiplicité des intervenants, des traitements parfois lourds et la nécessité d'un suivi médical rapproché. La moindre rupture dans le parcours peut fragiliser le patient et favoriser une réhospitalisation. Pour répondre à cet enjeu, la CPTS Bassin Carcassonnais a construit deux parcours de soins dédiés à l'insuffisance cardiaque et au post-AVC. Le patient est inclus par le Centre Hospitalier, le PRADO ou le SMR clinique du sud, puis la CPTS coordonne son suivi à domicile : une chargée de mission crée le dossier et déclenche l'intervention d'une infirmière en pratique avancée (IPA), qui structure le suivi et évalue l'état de santé du

patient. « C'est un dispositif particulièrement innovant qui renforce les liens entre la ville et l'hôpital », souligne Myriam Khreich, directrice coordinatrice de la CPTS.

Un premier parcours opérationnel

Déployé depuis février 2026, le parcours consacré à l'insuffisance cardiaque accompagne les patients après une hospitalisation pour décompensation cardiaque. Il mobilise cardiologues, médecins généralistes, infirmiers libéraux, pharmaciens et infirmiers en pratique avancée (IPA) autour d'un objectif commun : détecter précocement les signes d'alerte, prévenir les rechutes et sécuriser durablement le suivi. Concrètement, le patient bénéficie d'une consultation avec une IPA dans les jours suivant son retour à domicile, puis d'un ►

[suite P.20](#)

« L'IPA est un nouveau maillon qui sécurise le parcours de soins »

Infirmière en Pratique Avancée (IPA) au sein de la Maison de santé pluriprofessionnelle Carcassonne Est et engagée dans le dispositif ambulatoire DALIA, Marie-Laure Degeteire accompagne les patients atteints de pathologies chroniques. Au cœur du parcours coordonné sur l'insuffisance cardiaque mis en place avec la CPTS et le Centre hospitalier de Carcassonne, elle intervient notamment après les sorties d'hospitalisation pour prévenir les complications et éviter les réhospitalisations.



Quel est, ici, le rôle d'une infirmière en pratique avancée ?

Nous sommes une passerelle entre le médecin généraliste et le patient. Ma spécialité concerne les pathologies chroniques stabilisées, comme l'insuffisance cardiaque ou le diabète. Concernant mes missions, je suis en mesure de réaliser un examen clinique complet, puis d'adapter la prise en charge et le traitement du patient en fonction de l'évaluation. Je fais de l'éducation thérapeutique, je mets à jour les vaccinations et j'accompagne les patients sur des problématiques de prévention. Je suis fière d'apporter un regard complémentaire à celui du médecin.

Comment intervenez-vous après une sortie d'hospitalisation ?

Grâce au dispositif PRADO et à la chargée de mission parcours de la CPTS, nous sommes informés des retours à domicile. Les rendez-vous

sont souvent programmés avant même la sortie de l'hôpital. Dans les 7 jours qui suivent, le patient rencontre soit son médecin traitant, soit son IPA. Nous travaillons ensuite en lien étroit avec les infirmières libérales qui assurent le suivi quotidien.

Quel est votre rôle auprès des patients et de leurs proches ?

Nous prenons le temps d'expliquer, de rassurer et de répondre aux questions. Les patients connaissent encore mal notre métier. J'ai récemment accompagné une patiente intégrée au parcours insuffisance cardiaque après une hospitalisation. Grâce aux conseils prodigués sur l'alimentation, l'activité physique et les signaux d'alerte, elle a gagné en autonomie et six mois plus tard, elle a pu sortir du protocole de suivi.

Comment la coordination est-elle organisée ?

Après chaque consultation, nous rédigeons une

synthèse intégrée au dossier médical partagé, le fameux DMP. Les outils sécurisés SPICO et NetExplorer permettent à tous les professionnels concernés d'accéder aux mêmes informations. Cela facilite considérablement les échanges entre l'hôpital, la médecine de ville, les infirmiers et les spécialistes.

Quel bénéfice principal retirez-vous de ce dispositif ?

Toute la prise en charge est organisée autour du patient. L'IPA apporte un regard complémentaire et un suivi supplémentaire qui sécurisent le parcours de soins. Nos compétences élargies permettent d'améliorer la qualité de la prise en charge tout en limitant le risque de réhospitalisation. ■

ZOOM SUR LES IPA

Créée par la loi de modernisation du système de santé et déployée en France depuis 2018, la profession d'infirmier en pratique avancée (IPA) répond à un double objectif : améliorer l'accès aux soins et renforcer le suivi des patients atteints de pathologies chroniques.

Titulaires d'un diplôme de niveau master (bac+5), les IPA exercent en coopération avec les médecins et disposent de compétences élargies par rapport aux infirmiers diplômés d'État. Ils peuvent notamment réaliser des examens cliniques approfondis, renouveler ou adapter certains traitements, prescrire des examens complémentaires et mener des actions d'éducation thérapeutique. Leur intervention concerne aujourd'hui plusieurs domaines : les pathologies chroniques stabilisées (diabète, insuffisance cardiaque, maladies neurologiques, maladies respiratoires...), l'oncologie, la psychiatrie, les maladies rénales chroniques ou encore les urgences. Depuis

2025, les patients peuvent également accéder directement à un IPA dans certaines structures d'exercice coordonné, sans consultation médicale préalable. Selon l'Union nationale des infirmiers en pratique avancée (UNIPA), la France comptait près de 4 000 IPA diplômés début 2026, contre un peu plus de 2 300 deux ans plus tôt. Près de 2 000 étudiants sont actuellement en formation. Pour l'Assurance maladie, le développement des IPA constitue un levier majeur pour répondre aux besoins de suivi des patients chroniques. Les pouvoirs publics estiment que près de 5,6 millions de Français pourraient à terme bénéficier de cet accompagnement renforcé.

Source : santé.gouv

suivi coordonné avec l'ensemble des professionnels impliqués. « Nous avons lancé le dispositif le 9 février en mobilisant 23 médecins généralistes ainsi que les cardiologues du territoire. Plus d'une vingtaine de réunions de travail ont été nécessaires pour construire ce parcours », explique Emilie Millet, chargée de mission Parcours au sein de la CPTS. La coordination s'appuie également sur des outils numériques sécurisés qui permettent de partager en temps



Emilie Millet

réel les comptes rendus, prescriptions et informations de suivi entre les différents professionnels. Un véritable atout pour garantir la continuité des soins. Quatre patients ont intégré le dispositif depuis son lancement. « Cela peut paraître modeste, mais c'est une étape importante lorsqu'on met en place une organisation aussi innovante. Nous construisons progressivement de nouvelles habitudes de travail entre les professionnels », poursuit Emilie Millet.

Les IPA au cœur du dispositif

Au cœur du dispositif, les IPA jouent un rôle clé dans le suivi des patients. Encore récente, souvent méconnue, cette profession fait doucement sa place. « L'IPA a une approche holistique du patient. Nous ne nous limitons pas à une pathologie : nous prenons en compte son environnement, ses habitudes de vie, ses difficultés et ses besoins. Cette approche complète celle du médecin », explique Catherine Bolze, IPA à Carcassonne. Au-delà du suivi clinique, l'IPA assure également un important travail d'éducation thérapeutique, répond aux interrogations des patients et de leurs proches, adapte certains traitements et peut intervenir rapidement au domicile lorsque la situation l'exige. « Les freins existent encore car notre métier reste méconnu. Mais les mentalités évoluent face à la désertification médicale. Aujourd'hui, les médecins constatent que nous leur faisons gagner du temps tout en améliorant la qualité de la prise en charge. Quant aux patients, ils apprécient le temps que nous pouvons leur consacrer », sourit-elle.

Un parcours post-AVC en préparation

Dans la continuité de cette démarche, un second parcours consacré aux patients victimes d'un AVC est actuellement finalisé avec le Centre Hospitalier de Carcassonne. Son déploiement est prévu pour la rentrée prochaine afin de mieux coordonner le suivi médical, la rééducation et l'accompagnement à domicile. « La coordination ville-hôpital est aujourd'hui au cœur de notre projet. C'est cette dynamique collective qui permettra demain d'améliorer durablement les parcours de soins », conclut Emilie Millet. ■

« Quand la technologie nous reconnecte avec nos patients »

Comment un outil simple peut-il contribuer à améliorer nos quotidiens professionnels à tous et l'accès aux soins des patients du territoire ? C'est un peu la question de départ qui aura guidé la réflexion, puis le travail ayant permis de concevoir trois solutions digitales simples et efficaces, que nous vous présentons ici, avec l'appui de Vianney André, infirmier libéral et directeur général de la société Evoque, qui développe des solutions numériques appliquées au monde de la santé.

La CPTS a innové récemment en lançant un outil de coordination des téléconsultations assistées (IDEL). Pourquoi ? Et que propose cet outil ?

Sur le bassin carcassonnais, nous comptons à peine une vingtaine de médecins généralistes en exercice pour un total d'environ 60 000 habitants. Le territoire mise donc naturellement sur un dispositif de téléconsultation assistée, au principe aussi simple qu'efficace : le patient se déplace sur site pour bénéficier de l'expertise conjointe d'un(e) infirmier(e) libéral(e) qui l'accompagne et d'un médecin en téléconsultation (du lundi au vendredi) qui intervient donc à distance. Mais malgré la simplicité apparente de cette procédure, nous rencontrons un problème : la gestion des créneaux se faisait certes

en direct entre les professionnels impliqués, mais de façon artisanale et, pour être tout à fait honnête, peu lisible. Ce fonctionnement atteignait donc ses limites : des plages horaires fermaient faute de visibilité, alors que des infirmiers étaient disponibles pour les prendre ! Ce n'était pas une question de bonne volonté des professionnels, simplement l'absence d'un canal fluide pour l'exprimer et s'organiser...

Comment la CPTS est-elle intervenue ?

En imaginant et développant une application web métier, compatible avec tous les terminaux, y compris mobiles, et vraiment pensée pour aider les infirmiers libéraux et la CPTS à mieux structurer la téléconsultation assistée sur le territoire. ►



© Ludo Charles

La mise en ligne a eu lieu il y a quelques semaines. Comment cela se passe-t-il ?

La mise en ligne a en effet eu lieu en avril dernier, donnant à chaque infirmier libéral un accès personnel sécurisé. À partir de là, c'est très simple : ce dernier visualise en temps réel les créneaux disponibles, se positionne en quelques clics selon ses disponibilités et peut ajouter ensuite une observation sur la prise en charge.

Et côté coordination ?

Le résultat est concret. Dès le premier mois, ce ne sont pas moins de douze infirmières libérales qui s'étaient inscrites sur l'application, avec un taux de remplissage des créneaux avoisinant 70 %, là où des plages qui se fermaient régulièrement auparavant... Pour les patients sans médecin traitant, les personnes âgées isolées ou en situation de précarité, c'est un accès aux soins non programmés qui se fluidifie concrètement. Pour nous IDEL, c'est un gain de temps réel sur la gestion administrative. Pour la CPTS, c'est enfin un pilotage par la donnée, qui permet d'ajuster l'offre de créneaux aux besoins réels du terrain plutôt qu'à l'aveugle. Je précise en effet que la CPTS dispose d'un tableau de bord qui suit le taux de remplissage et identifie les plages encore non pourvues. C'est une vraie application web qui a déjà rencontré son public : l'outil est agréable, il est très facile de sélectionner ses créneaux disponibles et de suivre son activité de téléconsultation.

Un outil de gestion des demandes de médecin traitant a lui aussi vu le jour.

Le deuxième outil répond à un autre symptôme de cette même pénurie : de nombreux habitants du territoire n'ont pas, ou plus, de médecin traitant. Cette situation touche de manière plus inquiétante les patients chroniques, qui se retrouvaient parfois dans l'impossibilité de renouveler leur ordonnance de traitement au long cours, faute de médecin référent disponible ! La CPTS a mis en place une procédure de recensement de ces besoins, via un formulaire en ligne accessible aux habitants des dix-sept communes du bassin carcassonnais. Le patient y renseigne son identité, ses coordonnées, sa commune, et des informations clés comme l'existence d'une affection longue durée, après avoir donné, bien entendu, son consentement explicite au traitement de ses données par la CPTS.

Derrière ce formulaire, que retrouve-t-on ?

Nous avons construit une interface de gestion dédiée aux coordinateurs de la CPTS : chaque demande apparaît sous forme de fiche modifiable, avec un champ d'observation libre, un statut (« en attente » / « traité ») et des sauvegardes multiples sur serveur certifié HDS (hébergements des données de santé). L'objectif est double : centraliser et fiabiliser le recensement des besoins du territoire et permettre un suivi individualisé de chaque demande, en priorisant

les profils les plus vulnérables (personnes âgées, patients en ALD).

Et la sécurisation des données de santé ?

S'agissant de données de santé, toutes les précautions ont été prises. Les données sont donc soumises, comme je le disais à l'instant, à l'hébergement HDS obligatoire en plus du RGPD classique. Toute l'architecture du dispositif a été pensée pour répondre à ces exigences.

Jamais deux sans trois ! Il existe à présent une plateforme d'identification des ressources locales.

Cette troisième plateforme est actuellement en cours de finalisation, son nom n'est d'ailleurs pas encore arrêté définitivement. Elle est née d'un constat partagé par les professionnels de terrain : certains publics, comme les personnes âgées isolées, les personnes en situation de précarité ou les aidants familiaux, passent à travers les mailles du système non pas par manque de ressources sur le territoire, mais par manque de repérage et d'orientation active vers ces ressources, ce qui provoque des ruptures de parcours évitables. Le projet est actuellement en cours de développement avec la CPTS, sur la base d'un cahier des charges coécrit point par point et dont voici les essentiels : centraliser les structures partenaires du territoire, faciliter leur recherche, organiser les ressources sous forme de parcours thématiques, distinguer clairement



© magnific.com

contenu public et contenu réservé aux professionnels (avec pour ces derniers des contacts spécifiques pour les situations complexes et des protocoles de prise en charge) et garantir une grande souplesse d'utilisation pour la CPTS. Sa mise en service est prévue fin 2026 ou début 2027.

Et dans le détail, qu'y trouverons-nous ?

Concrètement, la plateforme repose sur deux briques.

● **Un annuaire intelligent** : chaque structure dispose d'une fiche avec ses coordonnées, ses

documents et sa localisation. Une recherche par mots-clés permet de la retrouver rapidement.

● **Un module de parcours** : chaque parcours thématique est découpé en étapes, avec à chacune d'elles, des documents et des boutons d'action pour guider concrètement le professionnel ou la personne orientée, du premier contact jusqu'à la prise en charge effective.

Globalement, on retrouvera plusieurs catégories de ressources : les structures de soins du territoire, les parcours de soins thématiques... La base sera progressivement enrichie et struc-

turée, de façon à apporter une réponse qualitative à une prise en charge territoriale qui s'annonce de plus en plus complexe.

Cela sera public, forcément ?

Côté accès, la plateforme est effectivement pensée pour être ouverte à tous : une partie du contenu est accessible au grand public, tandis qu'une autre approfondie n'est consultable qu'après saisie d'un code dédié, fourni gratuitement aux structures et professionnels qui en font la demande. Elle est conçue pour être ergonomique, rapide et intuitive, et reste compatible avec un usage mobile. Au quotidien, c'est donc un outil que les professionnels de terrain consultent pour orienter rapidement une personne vers la ressource la plus adaptée, sans dépendre de la mémoire individuelle de chacun ni chercher l'information dans plusieurs annuaires différents. C'est aussi ce qui permet de lutter concrètement contre les ruptures de prise en charge. Un parcours de soins transmis oralement, ou simplement par habitude entre professionnels, perd facilement une étape en cours de route : un document oublié, un contact qui change, une orientation qui ne se fait pas faute de savoir vers qui se tourner. En formalisant chaque parcours sous forme d'étapes identifiables, avec à chaque fois les documents et les contacts utiles, l'outil rend visible ce qui restait jusqu'ici tacite. Une étape manquante ou un parcours mal renseigné devient repérable, et donc corrigible, avant que la personne concernée ne sorte du radar. ■

L'accès direct : une révolution silencieuse au service des patients

Pendant des décennies, le parcours de soins français a reposé sur un principe quasi intangible : le médecin généraliste comme pivot obligatoire de toute prise en charge. Si ce modèle a démontré sa valeur, il montre aujourd'hui ses limites dans un contexte de démographie médicale sous tension. En réponse immédiate, l'accès direct s'impose donc progressivement comme une réponse structurelle à ces difficultés. Sur le Bassin Carcassonnais, trois professions illustrent concrètement cette évolution : les masseurs-kinésithérapeutes, les infirmières en pratique avancée et les orthophonistes.



© magnific.com

Les kinésithérapeutes : l'Aude dans l'histoire

Depuis le 1er janvier 2024, la France expérimente l'accès direct en masso-kinésithérapie dans le cadre de la loi Valletoux. L'Aude fait partie des départements retenus pour cette expérimentation nationale, ce qui place notre territoire au cœur d'une transformation majeure du système de soins. Concrètement, un patient souffrant, entre autres exemples, d'une lombalgie commune, d'une entorse ou d'une douleur musculo-squelettique peut désormais consulter directement un kiné sans présenter d'ordonnance médicale préalable. Le professionnel réalise un bilan initial, établit son diagnostic et engage la prise en charge. Si l'examen révèle un signe d'alerte nécessitant un avis médical, le kiné oriente le patient vers le praticien compétent. Ce mécanisme de détection et d'orientation est

au cœur du dispositif : loin de court-circuiter le médecin, il le sollicite de manière plus ciblée et plus pertinente. Pour pouvoir proposer l'accès direct, les kinésithérapeutes doivent être membre d'une MSP ou d'une CPTS et s'inscrire sur une plateforme spécifique. Pour les patients, le bénéfice est immédiat. Les délais d'attente liés à l'obtention d'une ordonnance sont supprimés pour les pathologies relevant clairement de la compétence kinésithérapique. La prise en charge précoce, notamment pour les douleurs aiguës ou les suites d'un traumatisme, améliore significativement les résultats cliniques et réduit le risque de chronicisation. Cette expérimentation fait l'objet d'un suivi rigoureux par l'ARS Occitanie et l'URPS Kinés Occitanie. Les données recueillies dans les départements pilotes, dont l'Aude, alimenteront l'évaluation nationale prévue à l'issue de la phase expérimentale.

Les infirmières en pratique avancée : un cadre qui s'affirme

Les IPA représentent une autre évolution structurante du paysage des soins de premier recours. Créé par la loi de modernisation du système de santé de 2016 et déployé progressivement depuis 2018, ce dispositif permet à des infirmières titulaires d'un master spécialisé d'exercer des compétences élargies dans le suivi de patients porteurs de pathologies chroniques stabilisées. Depuis 2023, le champ de compétences des IPA a été étendu : elles peuvent désormais renouveler et adapter certains traitements, prescrire des examens complémentaires dans leur domaine de spécialité, et assurer le suivi autonome de patients en coopération formalisée avec un médecin. Les mentions disponibles



© magnific.com

QU'ON SE LE DISE !

L'accès direct n'est pas une remise en cause de l'organisation des soins. C'est plutôt son adaptation aux réalités d'un territoire et aux besoins d'une population. Il suppose de la confiance entre professionnels, des protocoles clairs, et une coordination que seule une structure comme la CPTS est en mesure d'organiser à l'échelle locale. Sur le Bassin Carcassonnais, cette dynamique est engagée.

couvrent aujourd'hui des champs larges : pathologies chroniques stabilisées, oncologie et soins palliatifs, psychiatrie et santé mentale, néphrologie-dialyse... L'accès direct aux IPA, dans le cadre d'un protocole de coopération validé (lire p.18 à 20), permet à des patients suivis pour du diabète, de l'hypertension ou une insuffisance cardiaque chronique de bénéficier de consultations régulières sans mobiliser systématiquement le temps médical du généraliste. Le médecin reste le garant de la prise en charge globale, mais délègue à l'IPA le suivi de routine, les ajustements thérapeutiques de premier niveau et l'éducation thérapeutique. Sur le Bassin Carcassonnais, le développement de l'exercice en IPA constitue un axe de travail identifié. L'intégration des IPA dans les équipes de soins primaires permet d'organiser des protocoles locaux cohérents avec les besoins du territoire.



© magnific.com

Les orthophonistes : la CPTS comme levier

Le troisième exemple est le plus emblématique de ce que peut accomplir une CPTS « facilitateur territorial ». L'accès direct aux orthophonistes, longtemps conditionné à une prescription médicale, a évolué réglementairement, mais cette évolution ne se traduisait pas automatiquement dans les pratiques... La CPTS s'est donc montrée particulièrement proactive pour structurer localement cet accès direct. En réunissant autour de la table les orthophonistes du territoire, elle a rédigé un avenant à son projet de santé, en conformité avec la réglementation nationale, afin de formaliser cet accès direct. Ce travail de coordination, invisible pour le grand public, est au cœur de la valeur ajoutée d'une CPTS : transformer des évolutions réglementaires en réalités concrètes pour les patients et les professionnels. ■

INTERVIEW CROISÉE

« Ensemble, on va plus loin »

Alexandrine Comméléra est infirmière libérale et trésorière adjointe de la CPTS. Le Dr Mazen Nukkari est médecin en rééducation et vice-président. Deux parcours que tout distingue, et qui pourtant sont réunis autour d'une même conviction : travailler ensemble au sein d'une CPTS comme la nôtre change tout, pour les patients comme pour les soignants.

La CPTS, c'est quoi pour vous au quotidien ?

Alexandrine Comméléra : J'ai passé treize ans à l'hôpital, essentiellement en services de chirurgie et de surveillance post-interventionnelle, avant de basculer pleinement en exercice libéral en 2017. Un choix que j'assume véritablement, mais qui s'est accompagné d'un élément que je n'avais pas anticipé : la solitude. Pas celle du travail en soi, car on est au contact des patients, de leurs proches et on peut très bien exercer, comme c'est mon cas, en association avec d'autres infirmiers(es). Non, je fais ici écho à la solitude qui s'installe insidieusement quand on s'enferme dans la routine des tournées, sans jamais vraiment disposer du temps nécessaire pour lever la tête du guidon. Pour répondre à votre question, je dirai que la CPTS m'a redonné ce que l'hôpital m'avait appris initialement : le plaisir de travailler en équipe, au bénéfice direct du patient, mais aussi pour mon propre équi-

© Ludo Charles





© Ludo Charles

« L'avis pluridisciplinaire n'est pas une option, c'est notre mode de fonctionnement. »

libre professionnel. Au quotidien, je me sens entourée, entendue et aussi rassurée car je suis mieux informée sur les solutions qui existent pour les problèmes rencontrés au quotidien. Je connais les vraies difficultés du territoire, mais je sais surtout ce qui se prépare. Cette visibilité-là change la façon dont on envisage l'avenir.

Dr Mazen Nukkari : En médecine physique et de réadaptation, on évolue naturellement en équipe : infirmiers, neuropsychologues, diététiciens, masseurs-kinésithérapeutes, psychologues... L'avis pluridisciplinaire n'est, à vrai dire, pas une option, c'est notre mode de fonctionnement depuis le premier jour. Quand j'ai découvert la CPTS, j'y ai donc reconnu quelque chose de familier. De mon humble avis, et j'espère pouvoir m'exprimer au nom de la majorité, travailler avec les libéraux, c'est non seulement assurer, mais aussi assumer la continuité du soin. On ne peut pas raisonner par silos quand on parle de parcours de santé ! La CPTS Bassin Carcassonnais n'est pas une structure de coordination comme les autres. C'est une communauté de professionnels qui choisissent, chaque jour, de travailler ensemble plutôt que côte à côte à ►

côte. Sa force réside dans l'écoute, la confiance construite dans la durée, et la conviction profonde qu'aucun parcours de santé digne de ce nom ne se bâtit vraiment seul. Je voudrais aussi rajouter quelque chose qui m'a tout de suite frappé, à savoir la dimension humaine et sociale du projet : les difficultés économiques ou relationnelles d'un patient impactent quotidiennement et directement sa santé et son accès aux soins. En tenir compte, c'est précisément la vocation d'une CPTS. Je résumerais donc le rôle de la CPTS dans ma pratique comme un « ancrage » dans la réalité.

Comment résumeriez-vous la gouvernance en place ?

Alexandrine Comméléra : Ce qui me frappe depuis le premier jour, c'est que la CPTS ne repose pas sur la parole d'une seule personne, fût-elle présidente ou directrice. La présidente Anne Mandonnaud joue pleinement son rôle, bien sûr, et je l'en remercie pour cela, mais elle porte surtout la voix du collectif que nous formons, au nom des soignants du territoire. Elle ne décide pas seule ! Quand j'ai intégré le Bureau il y a deux ans en tant que trésorière adjointe, j'ai compris quelque chose d'essentiel : la qualité des parcours de santé repose sur l'engagement de chacun, quelle que soit sa profession ou sa fonction. Infirmière ou médecin spécialiste, la parole de l'un n'a pas moins de poids que celle de l'autre. L'exercice démocratique n'est pas une formule de façade ici, c'est la condition même pour avancer. D'une certaine façon, dans la vision que



j'avais des uns et des autres, de la Ville comme de l'Hôpital, cela a remis les compteurs à zéro.

Dr Mazen Nukkari : Un point important que j'aimerais souligner, c'est qu'au sein du Bureau comme du Conseil d'administration, on n'a pas la culture de la réunionite. On veut de l'efficacité, pas des réunions pour des réunions. Les assemblées générales et les groupes de travail sont bien sûr inscrits au calendrier, mais on sait aussi se montrer agiles : quand il faut accélérer, on provoque des échanges spontanés, des points d'étapes. Cela se fait souvent le soir, sur le temps personnel, parce que chacun met une part de lui dans ce qu'on construit ensemble. Autre point essentiel que je rappelle en ma qualité de vice-président : toutes les idées méritent d'être entendues. Ce qui tranche *in fine*, ce ne sont pas les convictions de l'un ou de l'autre, mais les besoins réels remontés du terrain.

De quoi êtes-vous le plus fier ?

Dr Mazen Nukkari : Ce qui me tient le plus à cœur, ce sont les parcours de soin. On a développé le parcours Insuffisance Cardiaque et le parcours post-AVC, et ils ont prouvé leur pertinence. L'objectif est simple à formuler, mais redoutablement difficile à atteindre : supprimer toute faille dans la prise en charge, de l'hospitalisation à la rééducation jusqu'au retour à domicile, sans rupture d'information ni perte de suivi. Pour un patient ayant subi un AVC, chaque discontinuité dans le parcours a des conséquences directes sur sa qualité de vie. Ces parcours, on les a préparés, suivis et mesurés rigoureusement. Bravo d'ailleurs aux équipes en places pour la coordination générale. Et cocorico pour cette nouvelle, qui ne vous aura pas échappé : depuis trois ans, nous avons atteint 100 % des indicateurs qui nous sont fixés par les instances. Ce qui est une preuve d'efficacité indéniable.

Alexandrine Comméléra : Ce dont je suis la plus fière, ce n'est pas d'une action en particulier, c'est de notre efficacité collective et de la solidité de tout ce qu'on a construit. Le curseur est au bon endroit. Sur la prévention et l'accès aux soins, on apporte des solutions concrètes, tangibles. Et pour que ces solutions existent, la gestion financière doit tenir : c'est mon rôle de trésorière adjointe, assurer la rigueur du suivi pour que chaque projet puisse se concrétiser. Parce qu'une bonne intention sans les moyens d'agir, ça reste une bonne intention.

L'attractivité du territoire est un enjeu essentiel, sinon majeur. Comment la CPTS y contribue-t-elle ?

Dr Mazen Nukkari : Inutile de se voiler la face : les pénuries médicales sont réelles, des praticiens partent à la retraite, certains patients peinent à trouver un médecin traitant et cela impactent forcément notre attractivité. Mais face à cette réalité, on agit concrètement et les choses s'améliorent : soutien au dispositif DALIA, participation à l'accueil des internes, valorisation des initiatives locales, communication sur les locaux disponibles et les aides à l'installation... Je suis moi-même, à ma façon, la preuve de cet élan : je suis arrivé à Carcassonne en 2009, initialement pour deux ans. Dix-sept ans plus tard, je suis toujours là. Et je n'ai pas prévu de partir de sitôt.

Alexandrine Comméléra : Je suis Carcassonnaise pure souche, et je le revendique : ce territoire est beau, vivant, on peut réellement s'y épa-

« Ce territoire est beau, vivant. Il y a ici une communauté de soignants avec une vraie culture de l'entraide. »

nour personnellement et professionnellement. Il y a ici une communauté de soignants avec une vraie culture de l'entraide, qu'on raisonne en mono-professionnel ou en interpro. Les choix de la CPTS sont toujours réfléchis à l'aune d'un objectif clair : le bien-être du patient, qui passe nécessairement par celui des professionnels de santé eux-mêmes. À tout confrère ou consœur qui hésiterait à s'installer dans le Carcassonnais, j'ai envie de dire une chose simple : venez. Vous ne serez pas seuls. Le seul risque que vous prendrez sera de ne pas repartir.

Le Gala, la communication, les temps forts : pourquoi les formats de convivialité auxquels les associations de santé sont peu habituées, ça compte autant ?

Alexandrine Comméléra : Parce que, jusqu'à preuve du contraire, nous sommes des hommes et des femmes, pas des machines. Le Gala de la Santé, c'est bien plus qu'une soirée réussie où on s'habille bien. C'est un moment où la CPTS peut montrer concrètement, et au plus grand nombre,

qui nous sommes et comment on travaille toutes et tous ! Des spécialistes, des agents hospitaliers, y ont découvert ce qui se fait en ville, et des libéraux y ont mieux compris la réalité hospitalière. La suite, je vous l'explique ? De la rencontre naissent les collaborations, et des collaborations naissent les projets. *Et cetera, et cetera*. On est tous indépendants dans nos exercices respectifs, mais fondamentalement dépendants les uns des autres dans la prise en charge du patient. Seule face à mon patient, je peux soigner. Mais sans ordonnance, sans diagnostic posé, sans suivi coordonné derrière, je ne vais pas très loin. Pour ça, je dois savoir qui m'entoure et quels sont les dispositifs à ma portée. Nous avons un tort : considérer que le savoir-faire se suffit à lui seul. Alors que le faire-savoir, ça compte aussi ! C'est aussi simple que cela.

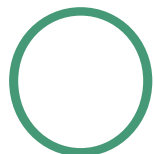
Dr Mazen Nukkari : La communication n'est pas un accessoire dans notre démarche, elle en est partie intégrante. Les réseaux sociaux pour réagir en temps réel, le site pour centraliser, les newsletters pour maintenir le lien, et ce magazine pour développer les sujets en profondeur et toucher un public plus large : chaque outil a sa place. On veut que ce qui se passe ici soit visible au-delà des murs et de nos petites frontières. Je suis salarié d'un hôpital et actif au Bureau de la CPTS, ce qui est en soi assez rare, d'ordinaire on n'y trouve que des libéraux. Et nos protocoles réunissent ville, hôpital et SMR dans une même logique de soin. C'est peu courant ailleurs. Faire, c'est bien. Faire savoir ce qu'on fait, c'est aussi indispensable. ■

ÉVÉNEMENT

Gala de la santé : acte II

La première édition du Gala de la Santé a démontré qu'une soirée peut transformer durablement un territoire de santé. Près de 300 professionnels réunis, des liens inédits tissés au fil des échanges, une vague d'adhésions à la CPTS... Et une conviction partagée : il fallait recommencer. Rendez-vous est donc donné le 3 décembre prochain au Dôme de Carcassonne pour une deuxième édition pleine de promesses !





octobre 2025. Le Gala de la Santé fait son entrée dans le calendrier du Bassin Carcassonnais comme s'il avait toujours été là. Porté intégralement par la

CPTS, cet événement inédit représentait pour nous un pari audacieux : celui de réunir dans un même espace, à travers un événement à la fois festif et professionnel, des acteurs de santé qui, bien qu'ils puissent se connaître de nom ou de réputation, ne se croisent jamais. « *Des médecins généralistes et des sages-femmes, des kinésithérapeutes et des chirurgiens, des biologistes et des professionnels du médico-social. En un mot : faire exister une communauté de soignants que la seule logique des spécialités tend à fragmenter* », résume le Dr Anne Mandonnaud, à l'initiative de ce projet. Le résultat aura dépassé nos espérances. Près de 300 professionnels de santé présents, une dizaine de partenaires financiers mobilisés, et 26 structures ou professionnels valorisés à travers des interviews et des posters réalisés pour l'occasion (on en parle page 33).

Des liens qui perdurent

Ce qui s'est passé le soir du Gala s'est prolongé bien après. La dynamique relationnelle enclenchée pendant l'événement s'est traduite très concrètement dans les mois suivants. Myriam Khreich, Directrice-coordinatrice de la CPTS : « *Les adhésions à la CPTS ont progressé de manière significative : +22 en septembre, +16 en octobre, +2 en novembre. Des professionnels peu convaincus par le format au* ►

Le programme de la soirée

● **Accueil et ouverture.** Enregistrement des participants, espace photo, présentation des objectifs du Gala par un maître de cérémonie.

● **Journal télévisé de la Santé.**

Diffusion de courts reportages vidéo réalisés auprès des professionnels, établissements et dispositifs du territoire. Interviews en direct. La collection de posters 2025 sera mise à l'honneur à travers un reportage vidéo dédié.

● **Parcours découvertes.** Stands animés par les partenaires, établissements et structures de santé. Rencontres entre étudiants, professionnels et institutions autour des ressources du territoire et des opportunités d'installation.

● **Cocktail dînatoire.** Temps d'échanges libres dans un cadre convivial, propice aux nouvelles collaborations.

● **Soirée dansante.** Clôture festive pour renforcer les liens dans une ambiance fédératrice.



Pourquoi y participer ?

Que l'on soit professionnel installé depuis vingt ans ou étudiant en fin de cursus, le Gala de la Santé a quelque chose à offrir. C'est l'un des rares espaces où médecins, soignants paramédicaux, acteurs médico-sociaux et institutionnels se retrouvent ensemble, hors du cadre contraint de la consultation ou de la réunion formelle. Certaines coopérations nées lors de la première édition ont d'ores et déjà abouti à de nouvelles dynamiques de projet sur le territoire. D'autres liens, plus discrets, ont simplement facilité le quotidien ! Un appel passé plus facilement, une orientation faite avec plus de confiance, un collègue mis en relation au bon moment...

« Le Gala devient un outil d'attractivité directe, en offrant une rencontre concrète et positive avec les acteurs du Bassin Carcassonnais »

départ sont repartis transformés. Les présentations de dispositifs, de métiers et les posters réalisés par les professionnels eux-mêmes ont été très appréciés, valorisant l'expertise du territoire », explique-t-elle. La période de communication autour du Gala a elle-même constitué un levier d'adhésion. Le simple fait de parler de l'événement, d'en relayer le sens et les objectifs, a remis la CPTS au cœur des conversations entre professionnels. En cela, le Gala n'est pas un événement ponctuel : c'est un outil de rayonnement territorial qui produit ses effets tout au long de l'année.

Le Gala 2025 a été financé à 70 % par le sponsoring. Grâce à l'implication de partenaires issus du secteur bancaire, mutualiste, des éditeurs de logiciels médicaux et des acteurs institutionnels, l'événement a pu se tenir sans peser sur les finances de la CPTS. Cette ingénierie financière, pilotée de A à Z par l'équipe de la CPTS, constitue un modèle reproductible (et renforcé) pour 2026.



3 décembre 2026 : une deuxième édition plus ambitieuse

Fort des enseignements de 2025, le Gala de la Santé revient au Dôme le jeudi 3 décembre 2026, avec une ambition affichée : accueillir jusqu'à 500 participants et franchir un cap supplémentaire dans la qualité de l'expérience proposée. 1 000 invitations ont ainsi été adressées par mail aux professionnels de santé du territoire, aux partenaires institutionnels mais aussi aux étudiants, représentant les futures générations de soignants. Cette édition marque ainsi une évolution notable et un horizon plus large : internes en médecine générale ou en spécialités, étudiants en soins infirmiers, en pharmacie, en kinésithérapie... Vous êtes invités à découvrir un territoire qui a des atouts réels. ■

Appel aux partenaires

Vous souhaitez soutenir les dynamiques de santé du Bassin Carcassonnais et affirmer votre engagement auprès de 500 professionnels de santé ? Rejoignez les partenaires du Gala de la Santé 2026. Trois niveaux de partenariat sont proposés :

- **Bronze** (500 € à 749 €) : logo sur l'affiche et le kakemono > 1 invitation.
- **Argent** (750 € à 1 000 €) : logo sur l'affiche et le kakemono > 1 table d'exposition + 2 invitations.
- **Or** (plus de 1 000 €) : logo sur l'affiche, le flyer et le kakemono > 2 tables d'exposition + 4 invitations + mise en avant privilégiée lors de la soirée.

Votre soutien permet de contribuer concrètement à l'attractivité médicale du territoire, d'encourager les projets de prévention et de coordination, et de renforcer votre visibilité auprès des acteurs locaux de santé. **Contact et renseignements :**
CPTS du Bassin Carcassonnais.

Les posters didactiques du territoire

Une ressource collective née du Gala !



Lors de la première édition du Gala de la Santé, 26 posters ont été conçus et présentés par des professionnels de santé du Bassin Carcassonnais. Loin d'être de simples supports de présentation, ces posters didactiques constituent aujourd'hui une véritable collection de référence sur l'offre de soins, les dispositifs d'accompagnement et les initiatives innovantes du territoire. Leur finalité est double : faciliter l'orientation des patients et des professionnels en rendant visibles des ressources trop souvent méconnues, et valoriser l'expertise collective des soignants du territoire dans toute sa diversité.

Lors du Gala 2026, cette collection sera mise en lumière à travers un reportage vidéo dédié, diffusé dans le cadre du Journal télévisé de la Santé. Une façon de célébrer le travail accompli et de donner à ces outils la visibilité qu'ils méritent. Tous les posters sont librement téléchargeables sur le site de la CPTS du Bassin Carcassonnais. Ils peuvent être utilisés en salle d'attente, en formation, en réunion pluriprofessionnelle ou pour toute démarche d'information locale. ■

Téléchargement gratuit sur
cptsdubassincaressonnais.fr





La CPTS Bassin Carcassonnais

LE BUREAU



Présidente :

Anne Mandonnaud - Médecin généraliste



Vice-Président :

Mazen Nukkari - Médecin rééducateur



Secrétaire :

Marie Crétal-Ducasse - Pharmacien



Secrétaire adjoint :

Delphine Belmas - Infirmière libérale



Trésorier :

Sylvie Labadie - Infirmière libérale



Trésorier Adjoint :

Alexandrine Comméléra - Infirmière libérale

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Collège des professionnels de santé de 1^{er} recours :

Olivier Attali (biologiste médical), Delphine Belmas (IDEL), Alexandrine Comméléra (IDEL), Marie Cretal-Ducasse (pharmacien), Sylvie Labadie (IDEL), Anne Mandonnaud (médecin généraliste), Laurence Nespoulet (IDEL), Hélène Sentanac (médecin généraliste), Ghislaine Serin (pharmacien), Alisha Symons (médecin généraliste).

Collège des professionnels de 2^e recours :

Najima Bouta (gastro-entérologue et proctologue), Erik Bravo (médecin), Ian Martin (médecin en soins palliatifs), Mazen Nukkari (médecin rééducateur).

Collège des partenaires et acteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux :

Centre hospitalier de Carcassonne, Polyclinique Montréal.

Collège des usagers, collectivités, intervenants extérieurs :

Tess Copin (cadre infirmier - IFPS de Carcassonne), Magali Mignard, représentant des usagers.



Direction & coordination

Myriam Khreiche, directrice-coordinatrice



Soigner c'est aussi agir pour écrire la santé de demain !

- Prévention ● Accès aux soins ● Coordination des parcours
 - Gestion de crise ● Accompagnement aux professionnels...
- Rejoignez la première communauté de soignants du territoire !



ADHÉREZ À LA CPTS BASSIN CARCASSONNAIS

GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT



cptsdubassincarcassonnais.fr





**JEUDI 3 DÉCEMBRE 2026
19H30 – CARCASSONNE**

LE GALA DE LA SANTÉ

Professionnels & étudiants en santé, cette soirée est pour vous !
Un événement inédit pour créer des liens entre professionnels du territoire et échanger dans une ambiance conviviale. Au programme :
journal télévisé, stands, buffet dînatoire, soirée dansante...



LE DÔME, RUE DES 3 COURONNES,
11000 CARCASSONNE

RENCONTRER, PARTAGER ET FAIRE RAYONNER LA SANTÉ SUR NOTRE TERRITOIRE. INSCRIPTION GRATUITE >

